

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril 2008 à Joliette, sous la présidence de monsieur Maurice Blais.**

---

**Étaient présents :**

Beaulieu, Céline	Legault, Carol
Blais, Maurice	Martineau, Mario
Foisy, Jean-François	Ouellet, Yvan
Gagné, Doris	Parkinson, Merle
Lachapelle, Thérèse	Sabourin, Nicole
Langevin, Nicole	

**Était absent :**

Ducharme, Marcel

**Personnes ressources :**

Dugal, Yves-Paul	Susie Payette
Piché, Claude	

**Secrétaire-rédactrice :**

Didoné-Arseneau, Sylvie

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Tous les avis de convocation requis ayant dûment été envoyés et considérant qu'il y a quorum, monsieur Maurice Blais déclare l'assemblée ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION** dûment faite par madame Thérèse Lachapelle et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance régulière du 2008-02-13
4. Information du président-directeur général
  - Information générale
  - Suivis de la parole à l'assemblée de la dernière rencontre
5. Parole à l'assemblée
6. Renouvellement d'un an additionnel – entente avec la Banque nationale du Canada
7. Priorisation haute technologie 2007-2008
8. Désignation des membres du Forum de la population de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
9. Divers
10. Documents déposés
11. Levée de la séance
12. Date de la prochaine rencontre

**RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-01**

**3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2008-02-13**

**SUR PROPOSITION** dûment faite par madame Céline Beaulieu et appuyée par madame Nicole Langevin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance régulière du 13 février 2008 tel que déposé.

## RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-01

### Suivis du procès-verbal

Tous les suivis ont été faits.

## 4. INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

### 4.1 Information générale

L'Agence devrait recevoir, au cours des prochaines semaines, les montants attribués au réseau régional pour le développement des services, lesquels devraient inclure la pleine indexation des coûts de système. Dès confirmation des budgets, l'Agence entreprendra les consultations avec les intervenants du réseau pour soumettre une proposition d'entente de gestion au MSSS. Par la suite, l'Agence travaillera avec les établissements pour conclure des ententes de gestion avec chacun d'entre eux.

### 4.2 Suivis de la parole à l'assemblée

Le Centre de communication santé Laurentides-Lanaudière a maintenant son conseil d'administration. Ce Centre, qui desservira les régions de Lanaudière et des Laurentides, sera responsable du traitement des appels urgents en santé, de même que de la répartition des ressources ambulancières et des premiers répondants. La mise en place de ce Centre complète le réseau national des centres de communication santé, maillon central du continuum de services préhospitaliers d'urgence. Le Centre recevra donc les appels des services préhospitaliers d'urgence en provenance des citoyens, des établissements, d'un organisme de sécurité civile ou d'un autre centre de communication santé. Cette organisation permettra d'améliorer les services à la population, notamment en facilitant les communications entre services ambulanciers et en assurant une répartition plus adéquate des véhicules sur l'ensemble du territoire de Lanaudière et des Laurentides.

## 5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune intervention.

## 6. RENOUELEMENT D'UN AN ADDITIONNEL - ENTENTE AVEC LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

**CONSIDÉRANT** que le contrat de 3 ans avec la Banque Nationale du Canada expire le 31 mars 2008;

**CONSIDÉRANT** que la Direction des ressources financières est satisfaite des services bancaires reçus au cours des 3 dernières années;

**CONSIDÉRANT** les rendements satisfaisants sur les intérêts gagnés et le financement de nos marges d'emprunt;

**CONSIDÉRANT** l'option de renouvellement d'un an additionnel prévue au contrat.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

**D'AUTORISER** le président-directeur général à signifier à la Banque Nationale du Canada que l'Agence se prévaut de l'option de renouvellement d'une année additionnelle, soit du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009 pour ses services bancaires.

## RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-03

## 7. PRIORISATION HAUTE TECHNOLOGIE 2007-2008

**CONSIDÉRANT** le besoin d'identifier les projets les plus urgents de rehaussement ou de développement dans le secteur de l'équipement médical spécialisé;

**CONSIDÉRANT** la vétusté des équipements et les besoins de maintien d'actifs;

**CONSIDÉRANT** que nous devons faire connaître au ministère de la santé et des services sociaux, par ordre de priorité, les projets dont la réalisation nous apparaît essentielle;

**CONSIDÉRANT** les règles de présentation suivantes à respecter:

- L'établissement doit assigner un numéro de priorité unique à chaque projet;
- L'Agence doit assigner un numéro de priorité régionale unique à chaque projet;
- Dans le cas où un projet impliquerait des coûts de fonctionnement et/ou d'immobilisation, ceux-ci devront être clairement identifiés en spécifiant pour chacun la source de financement et ce, selon les orientations prévues aux cadres de gestion relatifs aux dépenses reliées à l'installation des équipements;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la Direction régionale des affaires médicales et universitaires (DRAMU) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière;

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable des directeurs généraux des centres de santé et services sociaux de la région;

**CONSIDÉRANT** l'échéancier à respecter pour la transmission au Ministère des priorités d'investissements, tel qu'indiqué à la correspondance datée du 18 mars 2008 à monsieur Serge Peloquin et présentant l'ordre des priorités en haute technologie pour 2007-2008, sous réserve d'acceptation du conseil d'administration de l'Agence;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Thérèse Lachapelle, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

**DE RECOMMANDER**, pour l'exercice 2007-2008, la liste des projets priorisés en matière d'investissements en haute technologie pour la région de Lanaudière telle que présentée:

Liste des projets priorisés			Coûts demandés
1	CSSSNL	Appareils mobiles radiographie et radiofluoroscopie salle d'opération	267 000\$
2	CSSSSL	Système vidéoendoscopie et endoscope flexibles, appareils électrochirurgie	230 000\$
3	CSSSNL	Pompes volumétriques (123 simples/19 doubles)	785 900\$
4	CSSSSL	Moniteurs défibrillateurs (12)	200 000\$
5	CSSSNL	Rehaussement plate-forme technique imagerie par résonance magnétique (Appareil neuf = 2 200 000\$)	897 000\$
6	CSSSSL	Autoanalyseurs immunologiques (2)	450 000\$
7	CSSSNL	Appareil d'échographie cardiaque (2)	600 000\$
8	CSSSSL	Autoanalyseurs biochimiques (2)	450 000\$
9	CSSSNL	Colorateur de tissus automatisé pathologie	690 000\$
10	CSSSSL	Système de mammographie numérique	275 000\$

#### **RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-04**

### **8. DÉSIGNATION DES MEMBRES AU FORUM DE LA POPULATION DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE**

**CONSIDÉRANT** que les mandats des membres du Forum de la population sont échus;

**CONSIDÉRANT** l'entente survenue entre l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et la Conférence régionale des élu(es) Lanaudière;

**CONSIDÉRANT** les consultations menées auprès des différents groupes socioéconomiques identifiés par la CRÉ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la recommandation faite par les membres du comité de travail du conseil d'administration;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par madame Nicole Sabourion, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

**D'ACCEPTER** la recommandation du comité de travail du conseil d'administration de l'Agence et de nommer les personnes suivantes au Forum de la population de Lanaudière:

Monsieur Jacques Beauchemin  
Madame Ghislaine Bourcier  
Madame Françoise Cormier  
Madame Cécile Croze  
Monsieur Claude Duchemin  
Monsieur Joe Falci  
Monsieur Camille Grondin  
Madame Sylvie Hamel  
Madame Lynne Harpin  
Madame Arabel Landreville  
Madame Josée L'Espérance  
Monsieur Pierre Marchand  
Madame Martine Mercier  
Monsieur Gilles Meunier  
Madame Geneviève Pelletier  
Monsieur Michel Racine  
Madame Giselle Rivet  
Monsieur Jacques Roy  
Monsieur André Venne

#### **RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-05**

#### **9. DIVERS**

Aucun sujet.

#### **10. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Les documents suivants sont déposés pour information :

- coupures de presse

#### **11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le mercredi 21 mai 2008.

#### **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19 h 20



Maurice Blais  
Président



Jean-François Foisy  
Secrétaire